Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Parc naturel régional du Mont Ventoux, des Ventilottes pour tout comprendre



Les équipes du Parc naturel régional du Mont Ventoux et sa présidente, Jacqueline Bouyac, ont confié à l'agence Canopée & Trafikdart Logik le soin d'imaginer un cabinet de curiosité mobile, comprenant panneaux, affiches, images, cartographies. Un livre objet géant pour magnifier le géant de Provence. Son nom ? 'La Ventilotte'.

La Ventilotte est un outil original, pédagogique et sensoriel. Mission ? Approfondir de façon ludique, ses connaissances sur le sommet le plus élevé du Vaucluse, sa faune et sa flore, et toutes les activités qui s'y déploient. La ventilotte permet ainsi de voir, toucher, sentir et entendre les sons de ce fabuleux écosystème, au gré d'un voyage à travers ses paysages et son histoire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



La Ventilotte, Copyright PNR Mont Ventoux Communication

Pernes-les-Fontaines, Vaison-la-Romaine, Bédoin et Sault
Inaugurée tout dernièrement, à l'Office de tourisme de Carpentras, la Ventilotte, personnalisée en fonction de chaque territoire, sera déployée dans les offices de tourismes de Pernes-les-Fontaines, Vaison-la-Romaine, Bédoin et Sault.

Cinq Ventilottes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

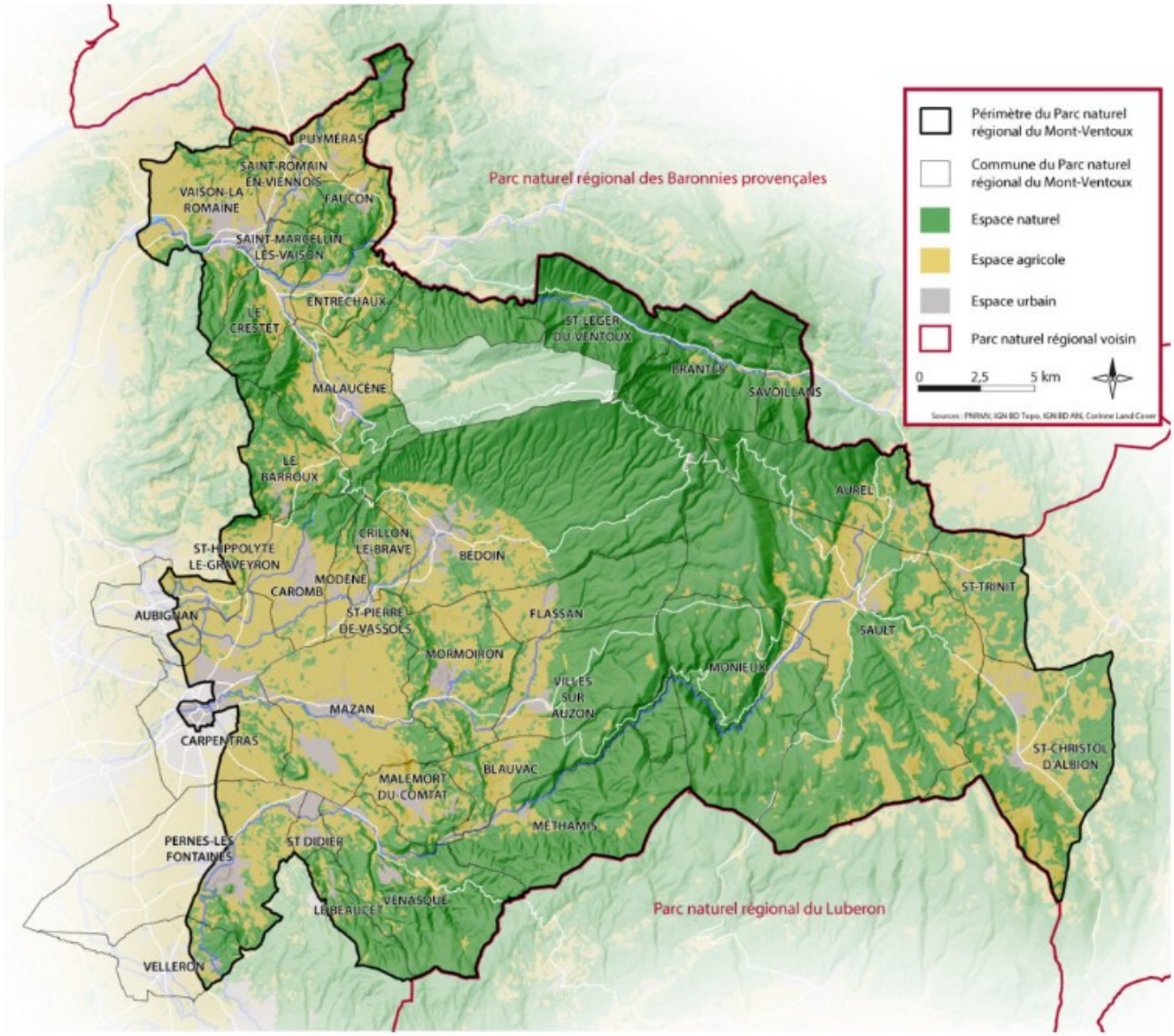
Cinq Ventilottes ont ainsi été fabriquées et financées à 80% par la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur rappelant à la fois la richesse et la fragilité du sommet symbole de la Provence.

Dans le détail
La Ventilotte, cabinet-vitrine du parc naturel régional du Mont Ventoux propose une cartographie détaillée, des panneaux thématiques sur les paysages et la biodiversité, la culture, le patrimoine, les savoirs faire, les activités et le parc et ses missions et aussi… de toucher des écorces d'arbres, des cônes et aiguilles de résineux, des échantillons de roches, de sols, des odeurs, des sonailles –sons de cloches-, des objets artisanaux… Et même l'enregistrement de terrain de Mat Eric Hart, ainsi qu'un livret à feuilleter pour découvrir une sélection d'extraits littéraires sur le Ventoux…

En savoir plus
Le Parc régional naturel du Mont Ventoux –qui culmine à 1 910m- a été créé en 2020 et accueille 91 977 habitants, 37 communes sur 87 692 hectares.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Copyright PNR Mont Ventoux Communication

Les 37 communes du Parc du Mont Ventoux

Les 37 communes du Parc du Mont Ventoux sont : Aubignan ■ Aurel ■ Bédoin ■ Blauvac ■ Brantes ■ Caromb ■ Carpentras ■ Crestet ■ Crillon-Le-Brave ■ Entrechaux ■ Faucon ■ Flassan ■ Le Barroux ■ Le Beaucet ■ Malaucène ■ Malemort-Du-Comtat ■ Mazan ■ Méthamis ■ Modène ■ Monieux ■ Mormoiron ■ Pernes-Les-Fontaines ■ Puyméras ■ Saint-Christol d'Albion ■ Saint-Didier ■ Saint-Hippolyte-Le-Graveyron ■ Saint-Léger-Du-Ventoux ■ Saint-Marcellin-Lès-Vaison ■ Saint-Pierre-De-Vassols ■ Saint-Romain-En-Viennois ■ Saint-Trinit ■ Sault ■ Savoillans ■ Vaison-La-Romaine ■ Velleron ■ Venasque ■ Villes-Sur-Auzon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Cinq intercos tout ou en partie incluses dans le parc
Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ; Communauté de Communes Vaison Ventoux ; Communauté de communes Ventoux Sud ; Communauté d'Agglomération du Grand Avignon ; Communauté de communes des Sorgues du Comtat.

Sault : la LPO Paca et Enedis au secours des oiseaux



Lundi 14 avril, l'antenne régionale de l'association de préservation naturaliste et l'entreprise

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

nationale gestionnaire d'1,4 million de km de réseau électrique ont œuvré ensemble sur un chantier de maintenance à Sault.

Partenaires depuis 15 ans, les deux organismes collaborent en faveur de la protection de l'avifaune. Les oiseaux sont en effet les premières victimes des lignes électriques à haute tension. Pour y remédier dans la commune de Sault, Enedis a effectué une opération habituelle à la demande de la LPO PACA. Elle consiste à poser des roues d'effarouchement, à mettre en conformité des éléments de la ligne identifiée et à sécuriser les infrastructures électriques.

Un chantier minutieux

Deux poids lourds, dont un camion atelier et une nacelle, ont été nécessaires pour cette mise en place. Les quatre techniciens spécialisés sont intervenus sous tension HTA (20 000 volts) en utilisant la méthode "distance", pour pouvoir manoeuvrer sereinement à 3m des câbles.

Tout d'abord, l'équipe a posé deux roues d'effarouchement sur un premier support électrique. Elles se trouvent à 25 cm de la pince de l'isolateur médian, afin de dissuader les oiseaux de se poser entre les roues et la tête du support.

Cette action permet ainsi de sécuriser la ligne. Dans un second temps, sur un autre support, certaines composantes ont été ajustées pour répondre aux enjeux de sécurité liés à la faune.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Crédit : DR/Enedis

Quand aménagement rime avec engagement

Par ailleurs, sensible à la situation fragile de la biodiversité, Enedis avait marqué son engagement auprès de la préservation des oiseaux en 2022, par un don de 2000€ offert au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux**.**

Ce dernier chantier en date aura ainsi pour conséquence de réduire les risques de mort des oiseaux passant sur le territoire de Sault (labellisé réserve de biosphère du mont Ventoux par l'Unesco depuis 1990), notamment les faucons crécerelles qui peuplent le secteur. L'opération entre dans le cadre de la convention partenariale entre Enedis et le Parc naturel régional du Ventoux, englobant le village aux lavandes.

Ces actions ponctuelles, en synergie avec les entreprises, les institutions (Parce Naturels Régionaux, Région Sud) et les associations environnementales, permettent à l'activité humaine de diminuer son impact et de tendre vers une meilleure prise en considération de la Nature dans ses aménagements.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Amy Rouméjon Cros



Les principales actions d'Enedis en faveur de l'avifaune
– L'enfouissement de la quasi-totalité des réseaux neufs HTA (95 %).
– La désensibilisation des lignes par la pose de protections isolantes à proximité des supports.
– La mise en place de tiges empêchant les oiseaux de se poser sur les supports ou les interrupteurs aériens.
– La mise en place de spirales sur les conducteurs, afin d'assurer une visibilité des lignes pour les oiseaux.
– La sensibilisation des salariés d'Enedis à la biodiversité.
– La formation des entreprises prestataires d'élagage à la biodiversité.

Sur la photo (de droite à gauche) : Emilie Blondel, adjointe Direction Territoriale Vaucluse, Anthony Roux, responsable du pôle biodiversité Parc du Ventoux, Cécile Boule, coordinatrice bénévole du Groupe local Ligue de Protection des Oiseaux PACA Ventoux, Georges Ughetto, association la Nesque Propre, Cindy Mahieu, Interlocuteur Privilégié Enedis de la commune de Sault, Claude Labro, Maire de Sault,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Jean-Pierre Saussac, association la Nesque Propre et Jean-Pierre Ranchon, 1er adjoint de la commune de Sault et vice-président du Parc du Ventoux.

Bérénice de Racine au M![lieu] de Sault



Comment s'aimer quand le monde est ordonné par une logique de la séparation ?

Bérénice et Titus s'aiment passionnément et se promettent le mariage. Mais… Titus hérite de l'Empire de Rome et se voit tout à coup prisonnier d'une loi qui interdit son union avec une reine étrangère… Bérénice plaide alors pour une réforme de cette loi, qui par ailleurs implique une logique impérialiste au profit de Rome dans toute une partie du monde. Titus, encouragé par Paulin, son bras droit conservateur, renonce à son amour pour préserver la grandeur de l'empire, même si ce choix ne le laisse pas en paix. Antiochus, fidèle ami du couple bientôt déchiré, rappelle son amour à Bérénice, malgré le pacte d'amitié qu'ils avaient scellé ensemble. Un triangle amoureux se forme où chacun sera écrasé, non seulement par le poids de ses propres sentiments mais aussi par les enjeux politiques qui conditionnent leurs destins.

Ecrit par le 15 novembre 2026

Cette tragédie traitée par l'absurde frise parfois la comédie burlesque, et le texte de Racine côtoie la langue d'aujourd'hui

La metteuse en scène de la Compagnie Un Temps, Anne -Gaëlle Jourdain vient du théâtre burlesque. Elle a choisi de revisiter le texte de Racine en le recontextualisant afin qu'il fasse écho à notre actualité : la volonté de toute puissance des Etats, le rapport à l'étranger, à l'altérité. Anne-Gaëlle Jourdain , également comédienne dans le rôle de Bérénice nous propose le texte de Racine en alexandrins mais également des saynètes écrites en langue contemporaine.

Mardi 15 avril. 16h et 20h. Tarif unique. 12€. Buvette et petite resto bio et locale sur place. Le Phare à Lucioles/le Milieu. 1 place des martyrs d'Izon. Sault. 04 90 70 61 09 / contact@pharealucioles.org

Chansons free punk au M!lieu de Sault

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Le [Phare à Lucioles], une compagnie locale implantée à Sault

Implantée à Sault depuis 2005, Le Phare à Lucioles est la compagnie du compositeur, musicien et artiste sonore Loïc Guénin. Nous avons pu l'apprécier lors d'un récent concert de musique contemporaine « l'Hiraeth » à la Garance de Cavaillon. Le projet de la compagnie est dédié aux écritures contemporaines et accompagne, produit et diffuse à l'échelle nationale et internationale ses créations qui placent l'écoute et le son au sein de ses projets et d'un territoire.

Ouvert depuis 2024, le M![lieu], un lieu pensé pour les artistes

Depuis 2018, le Phare à Lucioles a installé ses bureaux au sein du m![lieu], un ancien collège du XIXe siècle au coeur du village de Sault. Après une totale réhabilitation, celui-ci voit naître et mûrir l'ensemble des projets de la compagnie. Chaque année, une vingtaine d'artistes internationaux ainsi que de nombreuses actions de partage et concerts y sont accueillis.

Le 15 du mois? Retrouvons nous au M![lieu]

La programmation de la saison est pensée pour chaque 15 du mois, le milieu donc ! Une programmation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

éclectique (cinéma, concerts) et les dates à surveiller donc.

Ce 15 mars, duo Arnold de Boer et Xavier Charles

Arnold de Boer (ZEA, The EX) et Xavier Charles se sont connus lors de l'aventure THE EX. Ils se retrouvent ici en duo pour une collaboration exceptionnelle à ne louper sous aucun prétexte ! Un set de chansons décalées, acides, ultra dynamitées ou encore sensibles et stratosphériques…
En version tribune rétractée, la soirée est en version debout pour pouvoir bouger, danser et s'aventurer avec énergie dans l'univers sonore de ces deux musiciens hors pair.

Samedi 15 mars. Ouverture des portes à 19h. Concert à 20h. 12€. La Loca. Buvette et petite resto bio et locale sur place. Le M!lieu. 1 Place des martyrs d'Izon. Sault. 04 90 70 61 09.

Ventoux : l'agriculture face aux défis climatiques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Le Parc naturel régional (PNR) du Mont-Ventoux et l'AOC Ventoux organisent trois rencontres 'Les Agri-Explorateurs du climat' le jeudi 20 janvier à Entrechaux, le mardi 4 février à Saint-Pierre-de-Vassols, et le mardi 11 février à Sault, dans le but de rompre l'isolement des exploitations agricoles et viticoles face aux défis climatiques.

Dans le cadre du programme RES-MAB, qui réunit sept Réserves de Biosphère méditerranéennes sur les questions de la résilience des territoires face au changement climatique, le PNR du Mont-Ventoux et l'AOC Ventoux organisent trois réunions intitulées « Les Agri-Explorateurs du climat » ces prochaines semaines afin d'accompagner les agriculteurs et viticulteurs face aux défis climatiques.

Ces rendez-vous « s'adressent à toutes et tous, aux curieuses, aux inquiets, aux expérimentatrices, aux pragmatiques… », affirme le Parc. L'objectif est de rompre l'isolement des exploitations agricoles et de les aider à trouver des solutions innovantes pour penser sur le long terme.

Au programme de ces formations, animées par Marie Pons-Ramells et Isabelle Fabre, avec le soutien technique de l'Université Populaire Ventoux : des moments d'échanges, des visites, des diagnostics, des formations, des Infrastructures agroécologiques financées, des tests, mais aussi des supports.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Inscription gratuite par mail à l'adresse marie.pons-ramells@parcduventoux.fr ou directement en ligne.
Jeudi 30 janvier à Entrechaux de 13h30 à 17h30.
Mardi 4 février à Saint-Pierre-de-Vassols de 13h30 à 17h30.
Mardi 11 février à Sault de 13h30 à 17h30.



©L. Pamato – PNR du Mont-Ventoux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, Sauver les filières en souffrance



En novembre dernier, Lucien Stanzione inaugurait La Maison de la lavande. Un symbole pour un secteur en souffrance car si la lavande est un patrimoine mondial il est acteur dans l'économie du Pays de Sault. Mais en fait c'est toute l'économie agricole qui est remise en question : le vin, la cerise, les élevages. Face à elle : le changement climatique, le poids des règlementations qui n'est pas le même selon les pays. Bref, nous sommes en pleine transformation de l'agriculture, des consommations alimentaires et les enjeux environnementaux. Et au bout du tunnel ? La souveraineté alimentaire.

Alors qu'il participait à l'inauguration de la maison de la lavande Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse ne cachait pas sa satisfaction :
«La structure incarne la valorisation des paysages tant économique qu'humaine », relevait-il. Cependant la lutte continue notamment : «La candidature Unesco (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), l'enveloppe historique de 10M€ que j'ai œuvré à faire voter et dont je continue de défendre l'application stricte (reste 4M€ à obtenir), la défense des huiles essentielles face aux réglementations à Bruxelles, les différentes Assemblées générales qui nous réunissent et permettent de mesurer le chemin parcouru, l'ouverture du nouveau centre de recherche de l'Inrae (Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) à Avignon.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

En juillet dernier le sénateur avait plus largement réuni les maires de Blauvac, du Crestet, de Flassan, de Venasque et de Saint-Saturnin-Lès-Apt, ainsi que des représentants de l'AMV 84 (Association des maires de Vaucluse), pour, dans ce contexte de changement climatique et d'interdictions successives de produits phytosanitaires plaider pour le maintien du dispositif Tode (Allègement du coût du travail en agriculture) ; Obtenir le renouvellement des enveloppes FranceAgrimer (expertise économique des filières) pour les investissements en matériel d'irrigation, de traitement et de protection des vergers et au maintien des aides à la restructuration et au développement des vergers pour garantir un budget consacré à la recherche, à la gestion de l'eau et HPR (Hauts de Provence Rhodanien), et aux actions prévues dans le Plan Agriculture Climat Méditerranée. Egalement, le sénateur était intervenu auprès de Sophie Primas, ministre déléguée auprès du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, chargée du commerce extérieur et des français de l'étranger pour promouvoir la cerise de Vaucluse dans le cadre du commerce extérieur.

Lucien Stanzione était également intervenu en octobre dernier lors de l'épisode de la fièvre catarrhale ovine afin qu'un fonds d'indemnisation dédommage les éleveurs impactés à hauteur de 250€ par bête.

Trois collèges vauclusiens récompensés pour leur alimentation bio et locale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Les collèges Pays de Sault à Sault, Anne Frank à Morières-lès-Avignon et Jean Bouin à L'Isle-sur-la-Sorgue ont reçu le premier niveau du label Ecocert 'En cuisine' qui valorise les produits bios et locaux dans les menus de la restauration collective.

Le Département de Vaucluse est engagé depuis plusieurs années dans la promotion des circuits courts et de saison. À l'instar du gouvernement français, qui a adopté la loi EGalim en 2018, qui favorise une alimentation saine, durable et accessible à tous, tout en soutenant un revenu aux producteurs et en améliorant les conditions de production.

Dans ce sens, le Département a également créé, avec la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, la plateforme Agrilocal84, qui met en relation, 121 acheteurs, avec 261 fournisseurs dont 70% d'agriculteurs. 32 collèges vauclusiens utilisent déjà les services de cette plateforme afin de proposer une alimentation bio et locale aux élèves. Ce lundi 14 octobre, trois d'entre eux ont été récompensés pour leurs efforts et ont reçu le premier niveau de labellisation Ecocert 'En cuisine'. « Dans ces trois collèges, il y a une vraie dynamique pour proposer une meilleure alimentation aux élèves entre l'équipe de direction, la restauration et la secrétaire générale chargée des commandes alimentaires, explique Delphine Gautier, directrice adjointe des collèges au Conseil départemental de Vaucluse. À terme, on souhaite accompagner d'autres collèges dans cette démarche-là. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Cliquez sur les images ci-dessous pour les agrandir



Collège Pays de Sault, Sault

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Collège Jean Bouin, Isle-sur-Sorgue

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Collège Anne Franck, Morières-lès-Avignon

Le label Ecocert ‘En cuisine’

La labellisation Ecocert ‘En cuisine’ valorise les établissements de restauration collective qui introduisent des produits bio, locaux et sains. Ce label se décline en trois niveaux, représentés par trois carottes. Les trois collèges vauclusiens distingués ont obtenu la première carotte de ce label et visent d’ores et déjà les deux autres carottes.

Ainsi, les collèges labellisés doivent respecter un cahier des charges qui requiert 20% des approvisionnements alimentaires bio, l’interdiction des OGM, de 25 additifs et des huiles hydrogénées (huiles végétales transformées), un menu végétarien par semaine et des légumes secs de préférence bio au moins une fois par semaine. Le label demande aussi la mise en place d’actions écoresponsables telles que lutte contre le gaspillage alimentaire, et le diagnostic des produits de nettoyage et des matériaux plastiques utilisés.

Des établissements accompagnés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Afin d'atteindre ce premier niveau du label, les collèges vauclusiens ont été accompagnés par le Département qui forme les chefs et les seconds de cuisine à la valorisation des fruits et légumes, à la diversification des protéines, mais aussi à l'élaboration de menus correspondant aux critères du label.

Le Département de Vaucluse forme les chefs des cantines scolaires aux protéines végétales

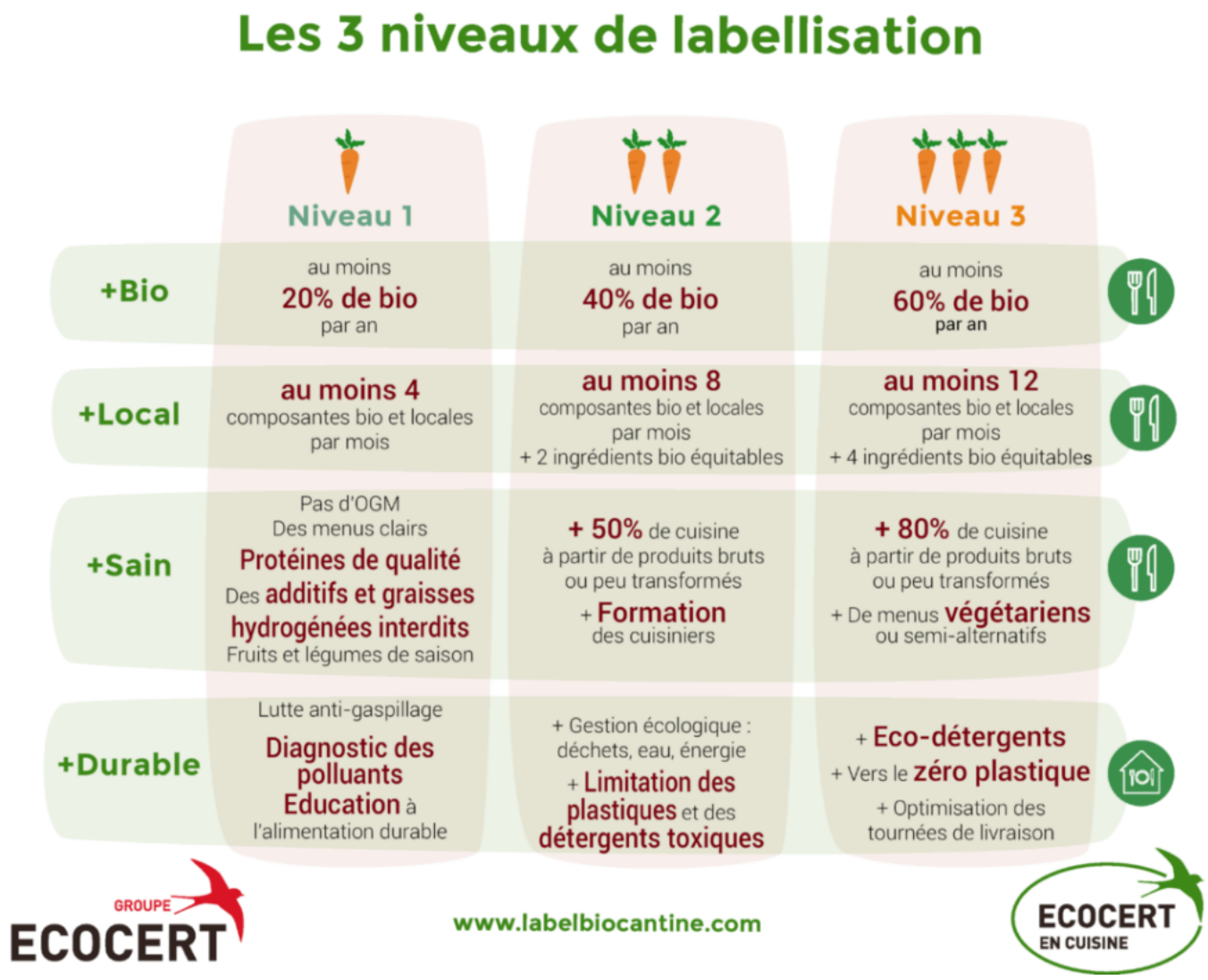
Une démarche éducative

En plus d'être fédératrice en impliquant le personnel de cuisine, mais également la direction, et les enseignants des établissements, cette démarche vers une alimentation plus saine, bio et locale, a également un côté éducatif, dans le but de sensibiliser les élèves. « Il y a diverses interventions dans les classes au cours de l'année sur des sujets comme la diététique ou les éco-gestes, ajoute Delphine Gautier. Il y a une partie éducative qui est toute aussi importante pour le label. »

Concernant les collèges vauclusiens labellisés, ils comptabilisent à eux trois plus de 1000 élèves qui sont concernés par cette alimentation bio et locale. 1000 demi-pensionnaires sont éduqués quotidiennement au rapport entre l'alimentation et la santé, mais aussi entre l'alimentation et l'environnement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Arthur H et Pierre le Bourgeois en concert à Sault

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



L'artiste-musicien Arthur Higelin dit « Arthur H » se produira le dimanche 15 septembre 2024, à partir de 18h (ouverture des portes pour le public dès 17h30), à Sault, au Milieu, le lieu en devenir du Phare à Lucioles dans la cour extérieure.

L'auteur compositeur qui propose un répertoire musical qui mêle jazz, rock et électro se produira en duo avec Pierre le Bourgeois qui l'accompagnera au violoncelle. Ce concert marque le milieu de la saison 2024/2025 du programme musical proposé dans la commune vauclusienne.

Infos pratiques : Concert d'Arthur H et Pierre le Bourgeois. Dimanche 15 septembre 2024, à partir de 18h. Le Milieu, 1 place des Martyrs d'Izon-la-Bruisse, 84390, Sault. Réservation obligatoire. Tarif unique à 12€. Gratuit pour les -11 ans (accompagné(e)s). Lien de la billetterie disponible en cliquant ici.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

La CCI de Vaucluse et Ventoux Sud s'allient en faveur du développement économique



La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse et la communauté de communes Ventoux Sud viennent de signer une convention de partenariat pour rapprocher leurs forces en faveur du développement économique. Une permanence d'une demi-journée par mois, dédiée aux créateurs-repreneurs et aux entreprises du territoire sera mise en place à Villes-sur-Auzon et Sault à partir de janvier 2024.

Ce partenariat s'inscrit dans la volonté de renforcer la collaboration de la CCI de Vaucluse et des intercommunalités en matière de développement économique de proximité. Il devrait permettre à la CCI

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

d'apporter sa connaissance des territoires et des problématiques locales pour accompagner Ventoux Sud dans sa réflexion en matière de développement économique.

Dans le cadre de sa compétence 'Actions de développement économique', la communauté de communes Ventoux Sud met en œuvre :
– La création, l'aménagement, la gestion et l'entretien ou reprise des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.
– L'aménagement, l'entretien et l'exploitation d'équipements industriels, artisanaux et agricoles.
– Le maintien, le soutien et le développement dans les domaines agricole, commercial, artisanal et tertiaire.
– L'aide au développement et le maintien des réseaux et infrastructures de télécommunication.
– La politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
– La promotion du tourisme dont la création des offices de tourisme, aménagement et gestion de structures d'hébergements intercommunaux, mise en place et gestion d'informations touristiques, mise en place et perception de la taxe de séjour.

Ensemble, la CCI de Vaucluse et Ventoux Sud s'engagent à œuvrer ensemble dans plusieurs domaines tels que :
– Création, reprise et transmission d'entreprise : accompagnement, foncier, implantation…
– Des services dédiés aux entreprises et groupement d'entreprises du territoire : accompagnement individuel ou collectif au développement des entreprises, aides à la transition numérique, développement durable, innovation…
– Dynamisation des centres-villes/centres-bourgs et soutien aux activités de proximité, et associations de commerçants, notamment dans le cadre du dispositif « Petite Ville de Demain » sur la commune de Sault.
– Accompagnement des structures touristiques dans leur développement : réunions d'informations et formations visant à améliorer les compétences des entreprises du secteur touristique, accompagnement dans leur démarche de classement hôtelier, de labellisation touristique, de mise à jour réglementaire (document unique, accessibilité).

Dès janvier 2024, Thibaut Cornu, conseiller Entreprises et Territoires de la CCI, assurera une permanence d'une demi-journée par mois à Villes-sur-Auzon et Sault. Cette permanence sera en place pour les créateurs-repreneurs et les entreprises du territoire.

V.A.